

## La Mare aux Canards

### Conseillers régionaux à la hausse

Interrogé par le député PS René Dosière, le ministère de l'Intérieur vient de révéler le hit-parade des régions qui paient le mieux leurs élus. Après le scrutin de mars 2010, les 1 880 conseillers régionaux se sont octroyé une augmentation substantielle de leurs indemnités de 8 %. Dont le montant annuel s'élève dé-



sormais à plus de 58 millions d'euros (53 sur la période 2004-2010). Mais ce n'est qu'une moyenne.

Ainsi, la Région Aquitaine a revalorisé de 18 % les indemnités de ses heureux élus. Soit plus de 35 000 euros net annuels (62 200 pour un député). Sans doute son président, Alain Rousset, qui dirige également l'Association des régions de France, a-t-il voulu montrer l'exemple. Il n'est battu que par la Bretagne, région présidée jusqu'à sa nomination au ministère de la Défense par Jean-Yves Le Drian, où la hausse constatée atteint les 19 % ! Record de France.

A côté de ces messieurs, Ségolène Royal et les conseillers picot-charentais paraissent ridicules, avec 7 % « seulement » de revalorisation.

Et que dire des élus de Rhône-Alpes, de Champagne-Ardenne et de Corse, qui ont réduit modestement leurs émoluments, respectivement de 3, 2 et 0,3 % ! ?

Des gagne-petit, sans doute !